



Règlement « Les Mulhousiennes » 19 & 20 septembre 2026

TOUS LES PARTICIPANTS à la course/marche « Les Mulhousiennes » s'engagent à :

- ✓ Être en bonne condition physique pour pratiquer soit la marche, soit la course sur une distance de 5 km ou 10 km dans une limite de temps de 2h pour des raisons de sécurité.
- ✓ Courir ou marcher sous sa propre responsabilité dans le respect du présent règlement, et du code de la route. La course/marche « Les Mulhousiennes » est une action solidaire et caritative, pas une compétition sportive.

Épreuves / Parcours

- ⇒ **Samedi 19 septembre 2026 des courses mixtes pour enfants de 4 à 15 ans** : Le challenge Kids est composé de courses non chronométrées **sur et autour du stade de l'III**. L'autorisation parentale est signée via le formulaire d'inscription. La distance du parcours est déterminée en fonction de l'âge, conformément à la Fédération Française d'Athlétisme (4 à 6 ans : 400 m ; 7 à 9 ans : 800 m ; 10 à 12 ans : 1 km ; 12 à 13 ans : 2 km ; 14 à 15 ans : 2,4 km).
- ⇒ **Dimanche 20 septembre 2026 deux courses à pied (5 et 10 km) et une marche (5 km) pour femmes et hommes à partir de 16 ans** : Les parcours seront consultables sur notre site Internet. Le départ et l'arrivée se feront le dimanche matin du Stade de l'III à Mulhouse à partir de 10h.
- Courses chronométrées (5 et 10 km) : Attestation de Parcours de Prévention Santé-PPS propre à la FFA obligatoire. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet dans la rubrique « Questions fréquentes ».
 - Course non chronométrée et Marche (5 km) ne nécessite ni certificat médical, ni attestation PPS.
- ⇒ **Week-end du samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026 une participation à distance** sur 5 km ou 10 km avec départ du lieu et à l'heure de son choix pour tous (hommes, femmes) ou, pour les enfants, une distance conforme à sa catégorie d'âge, dans le respect des arrêtés municipaux correspondant à son lieu de départ.

Tarifs

Course enfant : 6 €/enfant

Course 5 km non chronométrée & Marche & A distance : 13 €/participant

Course chronométrée 5 km : 16 €/participant

Course chronométrée 10 km : 22 €/participant

** frais de gestion non inclus à la charge du participant (pour frais bancaires et d'utilisation de la plateforme d'inscription)*

Un tee-shirt officiel de la course sera offert aux adultes inscrits **qui auront choisi l'option à l'inscription**.

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via notre site www.lesmulhousiennes.com. L'inscription vaut acceptation du présent règlement. Chaque participant adulte peut s'inscrire en Individuel ou en Challenge Equipe (minimum 2, pas de maximum). La participation au challenge Déguisement ne nécessite pas d'inscription préalable.

Retrait des dossards et tee-shirts

Stade de l'III – Mulhouse (horaires cf. site Internet). Aucun dossard ou tee-shirt ne sera envoyé par la Poste.

Assurances

Cette manifestation est couverte par les organisateurs par une police Responsabilité Civile Organisation. Chaque participant doit s'assurer personnellement pour les risques subis ou causés et doit pouvoir justifier d'une assurance Responsabilité Civile la garantissant pour tout accident envers un tiers. Les licenciées bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les blessures, accidents, voire décès, des concurrents lors de leur participation à l'épreuve ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité. La responsabilité des organisateurs ne pourrait être engagée d'aucune manière dans de tels accidents, ni supposée induite par

l'utilisation des informations, conseils ou services proposés par les organisateurs ainsi que les ayants droit tels que les partenaires.

Cession de dossard

Tout engagement est personnel. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Annulation / Remboursement

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toutes autres circonstances sans que les concurrentes puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Disqualification

Un jury est habilité à prononcer « la mise hors course » en cas de non-respect du présent règlement, de comportements non sportifs ou dangereux vis-à-vis de lui-même ou d'autrui ou à la demande de l'équipe médicale de la course lorsque l'état de santé d'un participant est jugé insuffisant pour la poursuite de l'épreuve.

Assistance médicale

Une assistance médicale de proximité sera assurée par une équipe de personnes compétentes dans les domaines du secours (médecin, infirmière). Toute coureuse autorise l'organisation à lui faire donner tous les soins médicaux et hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence.

Remise des prix

Seront récompensés :

- Scratch 2 courses Chronométrées (5 et 10 km) : les 3 premières Femmes et 3 premiers Hommes
- 1 prix du meilleur Déguisement par délibération d'un jury.

La remise aura lieu le jour de la course sur le stade, l'horaire sera communiqué ultérieurement.

CNIL / Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, par mail à : info@lesmulhousiennes.com en indiquant votre nom, prénom et date de naissance.

Conformément aux nouvelles obligations du RGPD, nous vous informons que nous conservons les données renseignées dans le formulaire d'inscription le temps nécessaire à la bonne organisation de la course, ainsi que pour la communication des courses à venir. Ces données ne sont communiquées qu'à des fins techniques aux sous-traitants de notre association (impression dossards, chronométrage...). Aucun traitement commercial ne sera fait en dehors de la communication liée aux événements organisés par notre association. La responsable du traitement RGPD au sein de l'association est Jean-Marc GAERTNER.

Droit à l'image

Tout participant à la course « Les Mulhousiennes », ainsi qu'aux entraînements collectifs, autorise expressément l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive. En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident. Il est interdit de fumer dans l'enceinte du stade et sur la piste. Les chiens sont interdits dans l'enceinte du stade et sur la piste.